

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 958

7 mai 2009

SOMMAIRE

Baqus S.A.	45953	Immobilière Lux S.A.	45979
BCP Cayman Family OSUM S.à r.l.	45939	Indigo Indonesia Investments S.à r.l.	45958
BCSP V Lux Holdings S.à r.l.	45974	Insinger de Beaufort Holdings	45954
Beteiligungs- und Investment SE	45976	International Fund Services & Asset Management	45984
Captherm S.A.	45980	Kléber Luxembourg S.à r.l.	45977
Coditel S.à r.l.	45972	La Pérouse Luxembourg S. à r.l.	45976
Commerzbank International S.A.	45940	Le Doublon Lux I S.à r.l.	45978
DB Platinum	45958	Leotraut S.A.	45967
DB Platinum II	45956	Leotraut S.A.	45938
DB Platinum III	45957	Lexington Capital Holdings Sarl	45972
Defense Plaza Lux S.à r.l.	45977	Mittal Investments S.à r.l.	45975
Development Capital 1 S.C.A.	45980	Montpensier International S.A.	45959
Europe Avenue Lux II S.à r.l.	45974	Nomura Funds	45978
Europe Avenue Lux I S.à r.l.	45973	Odd Investment Real Estate S.A.	45938
Fast Computer Services S.A.	45939	Odd Investments S.A.	45938
Finanz Fernseh Holding S.à r.l.	45959	Odyssee Investments Holding S.A.	45981
Four and Partners S.A.	45975	Orion Income Master Luxembourg S.à r.l.	45980
GG Europe S.A.	45956	Orion Master Luxembourg S.à r.l.	45975
Global Solar Fund, S.C.A., SICAR	45984	Pabolux S.A.	45971
Goodman APP 1&2 (Lux) S.à r.l.	45982	Padilux S.A.	45967
Goodman APP 3 (Lux) S.à r.l.	45982	Progrowth Lux S. à r.l.	45978
Goodman APP 4, 5 & CdV (Lux) S.à r.l.	45981	Progrowth Lux S. à r.l.	45953
Goodman APP Holdings (Lux) S.à r.l.	45983	Quodre Finance S.A.	45974
Goodman Business Parks (Lux) S.à r.l.	45983	Sedianad S.A.	45984
Grantor Real Estate S.A.	45979	Slovalux Investment S.A.	45972
Hatton Investments S.à r.l.	45973	Sweetair S.A.	45976
HICL Infrastructure 2 S.à r.l.	45939	Therejo S.A.	45969
Highland Real Estate S.A.	45971	Tipalux S.A.	45969
I.I.G. International Investments Group S.A.	45977	Unleveraged European ABS S.A.	45957
IK Investment Partners Luxembourg S.à r.l.	45960	Unleveraged European ABS S.A.	45973
Ile de LaD Luxembourg S.à r.l.	45979	VF Luxembourg S.à r.l.	45940
		V & V Logistik S.A.	45938

V & V Logistik S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6680 Merttert, 2, rue Haute.
R.C.S. Luxembourg B 108.240.

Le Bilan au 31.12.2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009050996/10163/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07002. - Reçu 91,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

**Odd Investment Real Estate S.A., Société Anonyme,
(anc. Odd Investments S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 41.014.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/04/2009.

Un mandataire

Signatures

Référence de publication: 2009050997/6390/16.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03790. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090059249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2009.

Leotraut S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 113.615.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 10 avril 2009 a été informée du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur et a nommé en remplacement:

- Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 10 avril 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, ingénieur civil, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur, Président;

- Monsieur Manuel HACK, maître ès sciences économiques, demeurant à 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 10 avril 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Pour LEOTRAUT S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Référence de publication: 2009049358/833/26.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04818. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090056711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2009.

Fast Computer Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 21, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 97.428.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009049356/2738/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04760. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090057082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2009.

HICL Infrastructure 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 115.239.

Le bilan au 31 mars 2008, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009050285/833/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05578. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090057983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2009.

BCP Cayman Family OSUM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 141.209.

*Extrait des résolutions
de l'assemblée générale de la Société du 16 avril 2009*

En date du 16 avril 2009, l'assemblée générale de la Société a pris les résolutions suivantes:

d'accepter la démission de

- Monsieur Laurence A TOSI en tant que gérant de classe A de la Société avec effet immédiat.
de nommer

- Monsieur John MAGLIANO, né le 11 mai 1959 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, ayant comme adresse professionnelle 2, Meadow Park Road, Rye Brook, NY-10573 New York, Etats-Unis d'Amérique, en tant que nouveau gérant de classe A de la Société avec effet immédiat et à durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Monsieur John MAGLIANO, gérant de classe A
- Monsieur Robert FRIEDMAN, gérant de classe A
- Monsieur Aidan J. FOLEY, gérant de classe B
- Monsieur Jean-Claude KOCH, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 avril 2009.

BCP Cayman Family OSUM S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009050396/250/28.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06043. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090058059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2009.

Commerzbank International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 25, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 8.495.

Die Gesellschaft teilt folgende personelle Veränderungen im Verwaltungsrat mit:

Die Herren Kai Wilhelm Franzmeyer und Ulrich Leistner gehören nicht mehr dem Verwaltungsrat der Gesellschaft an. Herr Franzmeyer hat sein Verwaltungsratsmandat mit Wirkung zum 19. Dezember 2008 niedergelegt. Herr Leistner hat sein Mandat zum 31. Dezember 2008 niedergelegt.

Erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. April 2009.

Commerzbank International S.A.

Stefan Schwickerath / Aline El Ayari

Référence de publication: 2009050403/15/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06068. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090058222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2009.

VF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.461.625,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 73.873.

In the year two thousand nine, on the tenth day of April.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of VF Luxembourg SARL, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 73.873 (the Company). The Company was incorporated on December 22, 1999, pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 279 of April 13, 2000. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on October 10, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 303 of February 10, 2006.

There appeared:

VF Investments SARL, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 79.198 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Gilles Ralet, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty-five Euro (EUR 25.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight million four hundred sixty-one thousand six hundred Euro (EUR 8,461,600.-), represented by three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-four (338,464) shares in registered form, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to eight million four hundred sixty-one thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 8,461,625.-) by way of the issuance of one new share of the Company, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-).

2. Subscription for and payment of the newly issued share as specified under item 1. above by a contribution in kind.

3. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer of Loyens & Loeff in Luxembourg, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the register of shareholders of the

Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with the relevant Luxembourg authorities).

4. Subsequent amendment to article 2 of the Articles which shall be renumbered into article 3 and henceforth read as follows:

" Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

3.4 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks."

5. Full and complete restatement of the Articles.

6. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of Company by an amount of twenty-five Euro (EUR 25.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight million four hundred sixty-one thousand six hundred Euro (EUR 8,461,600.-), represented by three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-four (338,464) shares in registered form, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, to eight million four hundred sixty-one thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 8,461,625.-) by way of the issuance of one new share of the Company, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to the new share of the Company, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) and to fully pay up such share by way of a contribution in kind consisting of 6,599,486 shares having a par value of BRL 1 each (the Shares) of VF Investimentos Do Brasil Ltda., a limited liability company organized under the laws of Brazil, having its head offices in the city of São Paulo, State of São Paulo, Brazil, at Rua Geraldo Flausino Gomes, 78, 10th floor, suite 11 (VF Brasil), having an aggregate accounting value of six million three hundred forty-seven thousand seven hundred sixteen Brazilian Real (BRL 6,347,716.-).

The contribution in kind of the Shares to the Company, in an aggregate amount of six million three hundred forty-seven thousand seven hundred sixteen Brazilian Real (BRL 6,347,716.-), being the equivalent to two million one hundred eighty-five thousand five hundred eighteen Euro (EUR 2,185,518.-) at the exchange rate being the official rate of the European Central Bank as of April 9, 2009 (i.e. BRL 1- = EUR 0.3443) shall be allocated as follows:

- an amount of twenty-five Euro (EUR 25.-) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

- an amount of two million one hundred eighty-five thousand four hundred ninety-three Euro (EUR 2,185,493.-) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Shares is evidenced by inter alia, (i) the pro forma accounts of VF Brasil, dated January 15, 2009 and signed for approval by the management of VF Brasil (the Pro Forma Accounts) and (ii) a contribution certificate issued on the date hereof by the management of VF Brasil.

The contribution certificate issued by the management of VF Brasil in respect of the Shares states in essence that:

"1. VF Investments SARL, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 79.198 (the Sole Shareholder) is the sole holder of the Shares.

2. The Shares are fully paid-up and represent more than 99 percent of the share capital of VF Brasil.

3. The Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares.

4. None of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exist no rights to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment.

5. There exists no pre-emption right nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him/her.

6. According to the laws of Brazil and the articles of association of VF Brasil, the Shares are freely transferable to the Company.

7. All formalities required in Brazil in connection with the transfer of the Shares will be performed at the request of the Sole Shareholder at the latest on the date of the capital increase of the Company.

8. Based on general accepted accounting principles, the Shares are valued at at least BRL 6,347,716.- as per the attached pro forma accounts dated January 15, 2009 and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the value of the contribution made to the Company."

Such certificate and a copy of the Pro Forma Accounts, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and any lawyer of Loyens & Loeff in Luxembourg, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the register of shareholders of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with the relevant Luxembourg authorities).

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 2 of the Articles relating to the corporate object, into article 3 and to amend it so that it shall henceforth read as follows:

" Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

3.4. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to proceed to a full restatement of the Articles which shall henceforth read as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "VF Luxembourg S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

3.4 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at eight million four hundred sixty-one thousand six hundred twenty-five Euro (EUR 8,461,625.-), represented by three hundred thirty-eight thousand four hundred sixty-five (338,465) shares in registered form, having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a résolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more class A managers and by one or more class B managers, appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members, and at least one class A manager and one class B manager, are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented, with at least one class A manager and one class B manager consenting. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager together with any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
- (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
- 12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.
- 13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.
- 14.2. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.
- 14.3. The shareholders shall appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The commissaires aux comptes and the réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.
- 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
 - (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time."

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand one hundred Euro (EUR 3,100.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de VF Luxembourg SARL, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.873 (la Société). La Société a été constituée le 22 décembre 1999, suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 279 du 13 avril 2000. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 10 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 303 du 10 février 2006.

A comparu:

VF Investments SARL, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.198 (l'Associé Unique),

ici représentée par Gilles Ralet, Avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-cinq euros (EUR 25.-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de huit millions quatre cent soixante et un mille six cents euros (EUR 8.461.600) représenté par trois cent trente-huit mille quatre cent soixante-quatre (338.464) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, à huit millions quatre cent soixante et un mille six cent vingt-cinq euros (EUR 8.461.625.-) par l'émission d'une nouvelle part sociale de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-).

2. Souscription à et libération de la part sociale nouvellement émise comme mentionné au point 1. ci-dessus par un apport en nature.

3. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société et tout avocat de Loyens & Loeff à Luxembourg, agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société et de veiller à toutes les formalités afférentes (en ce compris, en tout état de cause, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises concernées).

4. Modification de l'article 2 des Statuts qui sera renuméroté en article 3 et qui aura la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

3.4 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.»

5. Refonte complète des Statuts.

6. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-cinq euros (EUR 25.-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de huit millions quatre cent soixante et un mille six cents euros (EUR 8.461.600.-) représenté par trois cent trente-huit mille quatre cent soixante-quatre (338.464) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, à huit millions quatre cent soixante et un mille six cent vingt-cinq euros (EUR 8.461.625.-) par l'émission d'une nouvelle part sociale de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Sur ces faits, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à la nouvelle part sociale de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-), et libérer intégralement cette part sociale par un apport en nature se composant de 6.599.486 actions ayant une valeur nominale de BRL 1,- chacune (les Actions) de VF Investi-

mentos Do Brasil Ltda., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Brésil, ayant son siège social dans la ville de São Paulo, Etat de São Paulo, Brésil, Rua Geraldo Flausino Gomes, 78, 10th Floor, suite 11 (VF Brasil), ayant une valeur comptable totale de six millions trois cent quarante-sept mille sept cent seize Real brésiliens (BRL 6.347.716.-).

L'apport en nature des Actions à la Société, d'un montant total de six millions trois cent quarante-sept mille sept cent seize Real brésiliens (BRL 6.347.716.-), soit l'équivalent de deux millions cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent dix-huit euros (EUR 2.185.518.-) au taux de change officiel de la Banque Centrale Européenne du 9 avril 2009 (i.e. BRL 1 = EUR 0,3443) sera affecté de la manière suivante:

- un montant de vingt-cinq euros (EUR 25.-) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société; et
- un montant de deux millions cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-treize euros (EUR 2.185.493.-) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature des Actions est documentée entre autres par (i) les comptes pro forma de VF Brasil, datés du 15 janvier 2009 et signés pour accord par la direction de VF Brasil (les Comptes Pro Forma) et (ii) un certificat d'apport émis à la date des présentes par la direction de VF Brasil.

Il ressort essentiellement du certificat d'apport émis par la direction de VF Brasil concernant les Actions que:

«1. VF Investments SARL, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.198 (l'Associé Unique) est le propriétaire unique des Actions.

2. Les Actions sont entièrement libérées et représentent plus de 99 pour cent du capital social de VF Brasil.

3. L'Associé Unique est le seul titulaire des Actions et possède le droit d'en disposer.

4. Aucune des Actions n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur aucune des Actions et aucune des Actions n'est sujette à une telle opération.

5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni d'autres droits en vertu desquels une personne est autorisée à demander que les Actions lui soient cédées.

6. Les Actions sont librement cessibles à la Société en vertu des lois du Brésil et des statuts de VF Brasil.

7. Toutes les formalités requises au Brésil en rapport avec la cession des Actions à la Société seront effectuées à la demande de l'Associé Unique au plus tard le jour de l'augmentation de capital de la Société.

8. Se basant sur des principes comptables généralement acceptés, les Actions sont évaluées à au moins BRL 6.347.716.- selon les comptes pro forma annexés datés du 15 janvier 2009 et depuis que cette évaluation a été établie, aucun changement matériel n'a eu lieu qui pourrait avoir déprécié la valeur de cet apport fait à la Société.»

Ledit certificat ainsi qu'une copie des Comptes Pro Forma, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société et tout avocat de Loyens & Loeff à Luxembourg, agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société et de veiller à toutes les formalités afférentes (en ce compris, en tout état de cause, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises concernées).

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 2 des Statuts relatif à l'objet social en article 3 et de le modifier de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante;

« Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

3.4 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.»

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de procéder à une refonte complète des Statuts qui auront désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "VF Luxembourg S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

3.4 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à huit millions quatre cent soixante et un mille six cent vingt-cinq euros (EUR 8.461.625.-) représenté par trois cent trente-huit mille quatre cent soixante-cinq (338.465) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres et au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, avec le consentement d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.

14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.3. Les associés nommeront le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseurs d'entreprises le cas échéant et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprises pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges, de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à trois mille et cent euros (EUR 3.100,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par le présent acte qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec Nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: G. Ralet et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 avril 2009, LAC/2009/14572. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009050433/5770/706.

(090058348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2009.

Baqu S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 71.545.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue en date du 9 avril 2009

L'assemblée générale annuelle a renouvelé les mandats des administrateurs:

Monsieur Eric LECLERC, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Monsieur Jos HEMMER, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Monsieur Philippe GILAIN, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Madame Martine KAPP, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

L'assemblée générale annuelle a élu commissaire aux comptes:

Monsieur Pascal FABECK, 6a, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, en remplacement de Madame Diane WUNSCH.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009052691/50/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07432. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Progrowth Lux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 101.766.

—
EXTRAIT

La démission de Monsieur Sven-Gunnar SCHOUGH de son mandat de gérant A de la société a été acceptée par l'associée unique en date du 11 mars 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009052692/50/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07418. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Insinger de Beaufort Holdings, Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 49.429.

In the year two thousand and nine, on the twentieth of April.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Sophie Theisen, private employee of Maitland Luxembourg S.A., with professional address at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, acting as attorney of the company INSINGER DE BEAUFORT HOLDINGS, R.C.S. Luxembourg B 49.429, having its registered office in Luxembourg,

pursuant to the resolutions of the Board of Directors passed on 9 April 2009, a copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Who declared and required the notary to act that:

I.- The Company was originally incorporated under the name Insinger S.A. pursuant to a deed of Maître Alex Weber, notary residing in Bascharage, on November 30, 1994, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), No 99 of March 10, 1995.

The Articles of Incorporation have been amended several times and finally pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on June 27, 2008 published in the Mémorial, No 1852 of July 28, 2008.

II.- The Company currently has an issued share capital of twenty-seven million six hundred thirty-seven thousand and eighty-eight Euro (EUR 27,637,088.-) divided into thirteen million eight hundred eighteen thousand and five hundred forty-four (13,818,544) shares with a par value of two Euro (EUR 2.-) each, all of which have been fully paid up."

The Company has an authorised share capital of two hundred and thirty million Euro (EUR 230,000,000.-) divided into one hundred and fifteen million (115,000,000) shares with a par value of two Euro (EUR 2.-) each.

Articles 6.1, 6.3 and 6.4 of the Articles of Incorporating of the Company state that:

" **6. 1.** The shareholders may authorize the Board to issue such number of shares as determined by the shareholders in the General Meeting so as to bring the total issued capital of the Company up to the total authorised capital in whole or in part from time to time and to accept subscriptions for such shares within a period as determined by Article 32(5) of the law of 10 August 1915, as amended (the "Law")."

" **6. 3.** The Board is authorised, for a period of five years from the date of the amendment of these Articles of Incorporation to this effect, to issue shares and grant options to subscribe for shares up to the limit of the authorised share capital, to such persons and on such terms as they shall see fit and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued. The Board shall, however, ensure that except where such shares are issued to current shareholders pro rata to their shareholdings in the Company as at the date of such new issue, or where shares are issued pursuant to the exercise of share options, warrants or conversion rights or where current shareholders otherwise agree, the price per share, at which such further shares are issued, shall not have the effect of diluting the value of shares in the Company held by current shareholders at the time of such new issue."

" **6. 4.** When the Board effects a whole or partial increase in capital in terms of the above resolutions, it shall be obliged to take steps to amend Article 5 in order to record this increase and the Board is further authorised to take or authorize the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the Law."

III.- Pursuant to the above-mentioned resolutions of the Board of Directors dated April 9, 2009, the Directors have obtained and accepted the subscription and issue of an aggregate number of one million seventy-nine thousand and three hundred twenty-eight (1,079,328) shares having a par value of two Euro (EUR 2.-) each.

These shares have been entirely subscribed as follows:

A. As with date of 9 April 2009 for a total number of one million seventy-nine thousand and three hundred twenty-eight (1,079,328) additional shares having a par value of two Euro (EUR 2.-) each by Insinger de Beaufort Investments Ltd. against the payment of a subscription price of seven million six hundred twenty-eight thousand eight hundred and ninety Euro (EUR 7,628,890.-) of which the amount of two million one hundred fifty-eight thousand and six hundred fifty-six Euro (EUR 2,158,656.-) is to be assigned to the share capital account of the company and the amount of five million four hundred seventy thousand and two hundred thirty-four Euro (EUR 5,470,234.-) is to be assigned to the share premium account of the Company.

IV. - As a consequence of such increase of capital, Article 5.1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The Company has an issued share capital of twenty-nine million seven hundred ninety-five thousand and seven hundred forty-four Euro (EUR 29,795,744.-) divided into fourteen million eight hundred ninety-seven thousand and eight

hundred seventy-two (14,897,872) shares with a par value of two Euro (EUR 2.-) each, all of which have been fully paid up."

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the appearing person, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Sophie Theisen, employé privé de Maitland Luxembourg S.A., dont l'adresse professionnelle est au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, agissant en qualité de mandataire de la société INSINGER DE BEAUFORT HOLDINGS, R.C.S. Luxembourg B 49.429, dont le siège social est à Luxembourg, en vertu des résolutions du Conseil d'Administration datées du 9 avril 2009, lesquelles résolutions resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel déclare et demande au notaire d'acter que:

I.- La Société a été initialement incorporée sous le nom de INSINGER S.A. en vertu d'un acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, le 30 novembre 1994, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), No. 99 du 10 mars 1995.

Les Statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu en vertu d'un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, le 27 juin 2008, publié au Mémorial No. 1852 du 28 juillet 2008.

II.- La Société possède actuellement un capital social souscrit de vingt-sept millions six cent trente-sept mille quatre-vingt-huit euros (EUR 27.637.088.-) représenté par treize millions huit cent dix-huit mille cinq cent quarante-quatre (13.818.544) actions ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2.-) chacune, toutes entièrement libérées en espèces ou en nature.

La société a un capital social autorisé de deux cent trente millions d'euros (EUR 230.000.000.-) représenté par cent quinze millions d'actions (115.000.000) ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2.-) chacune.

Les Articles 6.1, 6.3 et 6.4 des Statuts spécifient que:

" **6. 1.** Les actionnaires ont pouvoir d'autoriser le Conseil à émettre un nombre supplémentaire d'actions fixé par les actionnaires réunis en assemblée générale afin de porter le capital émis total de la Société jusqu'au capital total autorisé, soit en une seule fois, soit en tranches successives, et d'accepter de temps en temps les souscriptions pour ces actions pendant le délai fixé par l'article 32(5) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ("la Loi")."

" **6. 3.** Le Conseil est autorisé, pour une période de cinq ans à partir de la modification des statuts de la Société à cet effet, à émettre des actions et à accorder des options de souscription jusqu'à hauteur du capital autorisé de la Société à telles personnes et à telles conditions qu'ils jugeront appropriées et spécialement à procéder à une telle émission sans accorder aux actionnaires existants un droit de souscription préférentiel. Le Conseil s'assurera cependant que, excepté dans le cas où ces actions seront émises aux actionnaires existants proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent dans la Société au moment de la nouvelle émission, ou lorsque des actions sont émises suite à l'exercice d'options, de warrants ou de droits de conversion, ou si les actionnaires existants en conviennent autrement, le prix par action, auquel ces actions supplémentaires seront émises, n'aura pas pour effet de diminuer la valeur des actions de la Société détenues par les actionnaires existants au moment de la nouvelle émission."

" **6. 4.** Lorsque le Conseil effectuera une augmentation totale ou partielle de capital dans le cadre des résolutions précitées, il sera tenu de faire modifier l'article 5 des statuts de manière à refléter cette augmentation; le Conseil sera en outre autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en oeuvre et la publication de cette modification en concordance avec la loi."

III.- En vertu des résolutions du Conseil d'Administration datées du 9 avril 2009 et mentionnées ci-dessus, le Conseil a obtenu et accepté la souscription et l'émission d'un nombre total d'un million soixante-dix-neuf mille trois cent vingt-huit (1.079.328) actions supplémentaires de la Société, entièrement libérées et ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2.-) chacune.

Ces actions ont été entièrement souscrites comme suit:

A. A la date du 9 avril 2009, pour un nombre total d'un million soixante-dix-neuf mille trois cent vingt-huit (1.079.328) actions supplémentaires ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2.-) chacune, par Insinger de Beaufort Investments Ltd., contre le paiement d'un prix de souscription de sept millions six cent vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-dix euros (EUR 7.628.890.-) duquel un montant de deux millions cent cinquante-huit mille six cent cinquante-six euros (EUR

2.158.656.-) doit être assigné au compte du capital social et un montant de cinq millions quatre cent soixante-dix mille deux cent trente-quatre euros (EUR 5.470.234) doit être assigné au compte prime d'émission de la Société.

IV.- Comme conséquence de cette augmentation de capital, l'Article 5.1 des Statuts est modifié et se lira donc comme suit:

" 5.1. La Société possède un capital social souscrit de vingt neuf millions sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quarante-quatre euros (EUR 29.795.744.-) représenté par quatorze millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante-douze (14.897.872) actions ayant une valeur nominale de deux euros (EUR 2.-) chacune, toutes entièrement libérées."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au comparant, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Theisen et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 avril 2009, LAC/2009/15540. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009052800/5770/133.

(090060957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

GG Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 137.643.

Au terme de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 1^{er} avril 2009 il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

* Monsieur Vincent THILL né le 04/03/1971 à Arlon (Belgique), résident professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de ses fonctions d'administrateur;

- De nommer comme nouvel administrateur, avec effet immédiat

- Monsieur Alain TIRCHER, employé privé, né le 13/03/1959 à Watermael-Boitsfort (Belgique), résidant professionnellement au n°1, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg.

Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GG EUROPE

Société Européenne de Banque

Banque Domiciliaire

Dominique Audia / Salvatore Desiderio

Référence de publication: 2009052609/24/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD06880. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

DB Platinum II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 99.199.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 14 avril 2009 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Freddy BRAUSCH

Etude Linklaters Loesch

35, avenue J.F. Kennedy

L-1855 LUXEMBOURG

Monsieur Werner BURG
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
L-1115 LUXEMBOURG

Monsieur Klaus-Michael VOGEL
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
L-1115 LUXEMBOURG

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010,

- de renouveler le mandat de:

Ernst & Young
Parc d'Activité Syrdall 7
L-5365 MUNSBACH

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour DB PLATINUM II

Société d'Investissement à Capital Variable
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009052628/1126/36.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06152. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Unleveraged European ABS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 129.030.

—
*Extrait des résolutions prises
lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2009*

En date du 16 février 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateurs de M. James Pope, M. Jürgen Meisch et M. Stephen Zinser jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2010.

Luxembourg, le 17 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009052620/1024/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06378. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

DB Platinum III, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.709.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 14 avril 2009 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Freddy BRAUSCH
Etude Linklaters Loesch
35, avenue J.F. Kennedy
L-1855 LUXEMBOURG

Monsieur Werner BURG
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
L-1115 LUXEMBOURG

Monsieur Klaus-Michael VOGEL
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
L-1115 LUXEMBOURG

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010,

- de renouveler le mandat de:

Ernst & Young
Parc d'Activité Syrdall 7
L-5365 MUNSBACH

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour DB PLATINUM III
Société d'Investissement à Capital Variable
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009052625/1126/36.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06153. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Indigo Indonesia Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 118.792.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés tenue en date du 13 mars 2009 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Stephen Johnson, en tant que Gérant est acceptée avec effet au 13 mars 2009;
- Monsieur Brian H. Franke, domicilié au 12249 E. Arabian Park Drive, Scottsdale, AZ 85259, USA, est nommé Gérant avec effet au 13 mars 2009 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 mars 2009.

Pour extrait conforme

Bart Zech

Référence de publication: 2009052667/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00847. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

DB Platinum, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 104.413.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 14 avril 2009 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Freddy BRAUSCH
Etude Linklaters Loesch
35, avenue J.F. Kennedy
L-1855 LUXEMBOURG

Monsieur Werner BURG
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
L-1115 LUXEMBOURG

Monsieur Klaus-Michael VOGEL
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
L-1115 LUXEMBOURG

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

- de renouveler le mandat de:

Ernst & Young
Parc d'Activité Syrdall 7
L-5365 MUNSBACH

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour DB PLATINUM
Société d'Investissement à Capital Variable
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009052637/1126/36.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Montpensier International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 137.188.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 10 mars 2009

Résolutions.

- Le Conseil d'Administration prend acte de la démission à dater de ce jour de Madame Véronique Salignon, Administrateur.

- Le Conseil d'Administration coopte, pour remplacer Madame Salignon, Monsieur Dominique Chupin, demeurant au 48 rue de la Fédération F-75015 Paris, pour la durée du mandat restant à effectuer par Madame Salignon, à savoir jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009052596/1682/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03319. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Finanz Fernseh Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 122.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 90.556.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions adoptées par les associés de la Société le 6 avril 2009

Il résulte des résolutions des associés du 6 avril que:

1. Les associés ont décidé que les documents légaux et comptables de la Société seront conservés au siège social de Permira Luxembourg S.à r.l. au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour une durée d'au moins 5 ans;

2. Les associés ont décidé de clôturer la liquidation avec effet au 12 décembre 2007.

Séverine Michel

Mandataire

Référence de publication: 2009052591/3794/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06128. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

IK Investment Partners Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 145.928.

—
STATUTES

In the year two thousand nine on the twentieth of April at ten a.m. o'clock.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

IK Investment Partners S.à r.l., a Luxembourg Société à responsabilité limitée, having its registered office in L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscribed at the Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg under the number B 98.911.

The founder is here represented by Mrs Sévrine Silvestro, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée" ("the Company") which they declare to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies on "sociétés à responsabilité limitée", as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is IK INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG S.à.r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to carry out business in relation to the management and administration of companies whether domiciled in Luxembourg or elsewhere; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies. The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8.

8.1. The Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros), represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares of EUR 1.- (one euro) each.

8.2. The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the sole shareholder or, as the case may be, by decision of the shareholders' meeting deliberating in the same manner provided for amendments to the articles of association.

8.3. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is further authorised and empowered to issue convertible bonds or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible into shares under the conditions to be set by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, provided however that these bonds or instruments are not be issued to the public and that upon conversion, article 189 of the law of 10th August 1915, as amended, on commercial companies, will be complied with.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers either shareholders or not, appointed by the shareholders with or without limitation of their period of office.

The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

The powers and the remuneration of any managers possibly appointed to or in place of the first managers will be determined in the act of nomination.

In the case of one sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company.

In case of plurality of managers, the Company will be bound by the joint-signature of any two managers.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Managers' decisions are taken by meeting of the board of managers.

Meeting of the boards of managers will be validly held provided that there are less managers in attendance residing outside of Luxembourg than managers in attendance residing in Luxembourg, present or represented. Regardless of the number of managers present, a quorum of managers residing outside of Luxembourg cannot be made at any time.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Art. 14. Each shareholder shall have the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of managers, and each and every meeting of any committee of such boards. The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the shareholder -who has appoint, in the case of a removal, or willing to appoint an observer- to the Company and shall take effect upon the delivery thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of managers or any committee thereof.

Shareholders' decisions

Art. 15. Shareholders' decisions are taken by shareholders' meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders' number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 16. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three-quarters of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 17. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 18. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 19. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 21. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 22. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on December 31, 2009.

Subscription - Payment

Thereupon IK Investment Partners S.à r.l., prenamed, represented by Mrs Sévrine Silvestro, "avocat à la Cour", residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of the aforementioned proxy; declared to subscribe to the 12,500 (twelve thousand five hundred) shares which will be allocated as above, and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

	N ° of shares	Nominal share capital
IK Investment Partners S.à r.l.	12,500	12,500.- EUR

so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of 12,500.- EUR (twelve thousand and five hundred euros) as was certified to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as manager for an undetermined duration of the Company:

- Mr Andrew Townend, residing at 5, Brettenham House, Lancaster Place, London WC2E 7EN, born on December 31, 1971 at Mirfield, UK,

- Mr Shaun Johnston, residing at 30-32 New Jersey Street, St Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, born on June 14, 1965 at Birmingham, UK,

- Mrs Catherine Desso, "avocat à la Cour", residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, born on December 14, 1963 at Namur, Belgium.

The Company shall be bound in accordance with article eleven of the By-Laws.

2) The Company shall have its registered office at L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt avril à dix heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

IK Investment Partners S.à r.l., une Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.911.

Fondateur ici représenté par Maître Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, demeurant à -1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée (la "Société") qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera IK INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG S.à.r.l..

Art. 3. La Société a pour objet d'exercer des activités en relation avec la gestion et l'administration de sociétés domiciliées au Luxembourg ou non ; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir toutefois bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holdings.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités pré-décrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8.

8.1 Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales de EUR 1,- (un euro) chacune.

8.2 Le capital souscrit peut être modifié sur décision de l'associé unique ou, comme cela peut être le cas, par décision de l'assemblée des associés statuant de la même manière que pour une modification des statuts.

8.3 Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tout instruments financiers convertibles en parts sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que au moment de la conversion, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifié, soit respecté.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

S'il n'y a qu'un seul gérant, la société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserà tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire/associée ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué

à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement qu'autant que le nombre de gérants prenant part au conseil résidant en dehors du Luxembourg soit inférieur au nombre de gérants présents au Luxembourg, présents ou représentés. Indépendamment du nombre des gérants présents, un quorum de gérants résidant en dehors du Luxembourg ne peut être réuni à chaque conseil.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Art. 14. Chaque associé a le droit de nommer un représentant pour assister en tant qu'observateur à chaque conseil de gérance et à chaque réunion, ou chaque comité lié à ces conseils de gérance. La nomination et révocation d'un tel représentant devront être notifiées par écrit à la Société -ayant nommé, dans le cas d'une révocation, ou voulant nommer un observateur- par l'associé et prendront effet dès réception de la notification au siège social de la Société ou à toute réunion du conseil de gérance ou tout comité lié.

Décisions des associés

Art. 15. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 16. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 18. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du comptes des profits et pertes.

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 22. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Le capital a été souscrit de la manière suivante:

IK Investment Partners S.à r.l., prénommée, représentée par Maître Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31 rue d'Eich, en vertu de la procuration ci-dessus référencée, a déclaré souscrire 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire et réparties comme suit:

	N ^o de parts	Capital souscrit
IK Investment Partners S.à r.l.	12.500	12.500,- EUR

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros.

Assemblée Générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

- Monsieur Andrew Townend, demeurant à 5, Brettenham House, Lancaster Place, London WC2E 7EN, né le 31 Décembre 1971 à Mirfield, Royaume Uni,
- Monsieur Shaun Johnston, demeurant à 30-32 New Jersey Street, St Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands, né le 14 juin 1965, à Birmingham, Royaume Uni,
- Maître Catherine Desso, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, née le 14 décembre 1963 à Namur, Belgique.

La Société se trouvera engagée conformément à l'article 11 des statuts.

2) Le siège social de la Société est établi à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. SILVESTRO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 avril 2009. Relation: LAC/2009/15468. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009053713/211/360.

(090062748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2009.

Padilux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 49.032.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mars 2009 que:

- les démissions des administrateurs suivants ont été acceptées:

* M. Georgios Ioannis ZERITIS, avec effet au 28 décembre 2007;

* M. Stavros Panagiotis NIKOLAKEAS, avec effet au 15 mai 2008;

* M. Dimitrios Ioannis ZERITIS, avec effet au 30 juillet 2008;

* M. Georgios-Anar KRIATSIOTIS, avec effet au 30 juillet 2008.

- M. Dimitrios Alexandros ZERITIS, étudiant, résident au 150, Iera Odos, GR-12242 Athènes, Grèce, a été nommé à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- le nombre des administrateurs de la société a par conséquent été réduit de huit à cinq.

- les administrateurs sortants:

* M. Panagiotis ZERITIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea Ionia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce, Président;

* Mme Foteini CHANTZIVANGELI-ZERITIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea Ionia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;

* M. Michail SIDERIDIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea Ionia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;

* M. Christos-Spyr CAVALLIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea Ionia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;

ainsi que le Commissaire aux comptes sortant, SG Services S.à r.l. (anciennement Stenham S.à r.l.), avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période de six ans.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Il résulte en outre du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration du 12 mars 2009 que M. Panagiotis ZERITIS a été confirmé dans sa fonction d'administrateur-délégué pour une nouvelle période de six ans.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009052694/521/34.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03293. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Leotrait S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 113.615.

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "LEOTRAUT S.A." (la "Société"), une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

issue de la scission de la société "ORIS S.A.", suivant acte dressé par le notaire soussigné en date du 19 décembre 2005, lequel acte de scission fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 11 avril 2006, sous le numéro 738 et page 35380.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis lors.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 113.615.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Michelle DELFOSSE, ingénieur civil, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Louis LIBART, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,- EUR) représenté par sept mille (7.000) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur:

"RSM Henri Grisius & Associés", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 85.099.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. DELFOSSE, L. LIBART, N. GAUTIER, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 avril 2009. Relation: EAC/2009/4671. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009052809/239/74.

(090060937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

Tipalux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 49.035.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mars 2009 que:

- les démissions des administrateurs suivants ont été acceptées:

* M. Georgios Ioannis ZERITIS, avec effet au 28 décembre 2007;

* M. Stavros Panagiotis NIKOLAKEAS, avec effet au 15 mai 2008;

* M. Dimitrios Ioannis ZERITIS, avec effet au 30 juillet 2008;

* M. Georgios-Anar KRIATSIOTIS, avec effet au 30 juillet 2008.

- M. Dimitrios Alexandros ZERITIS, étudiant, résident au 150, Iera Odos, GR-12242 Athènes, Grèce, a été nommé à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- le nombre des administrateurs de la société a par conséquent été réduit de huit à cinq.

- les administrateurs sortants:

* M. Panagiotis ZERITIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce, Président;

* Mme Foteini CHANTZIVANGELI-ZERITIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;

* M. Michail SIDERIDIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;

* M. Christos-Spyr CAVALLIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;

ainsi que le Commissaire aux comptes sortant, SG Services S.à r.l. (anciennement Stenham S.à r.l.), avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période de six ans.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Il résulte en outre du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration du 12 mars 2009 que M. Panagiotis ZERITIS a été confirmé dans sa fonction d'administrateur-délégué pour une nouvelle période de six ans.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009052695/521/34.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03296. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Therejo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 113.614.

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "THEREJO S.A." (la "Société"), une société anonyme holding, établie et ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg,

issue de la scission de la société "ORIS S.A.", suivant acte dressé par le notaire soussigné en date du 19 décembre 2005, lequel acte de scission fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 11 avril 2006, sous le numéro 738 et page 35380.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis lors.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 113.614.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Michelle DELFOSSE, ingénieur civil, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Louis LIBART, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à CENT MILLE EUROS (100.000,- EUR) représenté par sept mille (7.000) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur:

"RSM Henri Grisius & Associés", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 85.099.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accorder pleine et entière décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. DELFOSSE, L. LIBART, N. GAUTIER, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 avril 2009. Relation: EAC/2009/4670. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 avril 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009052811/239/74.

(090060939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2009.

Pabolux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 38.795.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mars 2009 que:

- les démissions des administrateurs suivants ont été acceptées:

- * M. Georgios Ioannis ZERITIS, avec effet au 28 décembre 2007;
- * M. Stavros Panagiotis NIKOLAKEAS, avec effet au 15 mai 2008;
- * M. Dimitrios Ioannis ZERITIS, avec effet au 30 juillet 2008;
- * M. Georgios-Anar KRIATSIOTIS, avec effet au 30 juillet 2008.

- M. Dimitrios Alexandros ZERITIS, étudiant, résident au 150, Iera Odos, GR-12242 Athènes, Grèce, a été nommé à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat.

- le nombre des administrateurs de la société a par conséquent été réduit de huit à cinq.

- les administrateurs sortants:

- * M. Panagiotis ZERITIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce, Président;
- * Mme Foteini CHANTZIVANGELI-ZERITIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;
- * M. Michail SIDERIDIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;
- * M. Christos-Spyr CAVALLIS, avec adresse professionnelle au 38, Averof Str. Nea IONia, GR-14232 Perissos, Athènes, Grèce;

ainsi que le Commissaire aux comptes sortant, SG Services S.à r.l. (anciennement Stenham S.à r.l.), avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une nouvelle période de six ans.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Il résulte en outre du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration du 12 mars 2009 que M. Panagiotis ZERITIS a été confirmé dans sa fonction d'administrateur-délégué pour une nouvelle période de six ans.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009052693/521/34.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03292. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Highland Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 127.725.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée
générale des actionnaires en date du 17 avril 2009*

La cooptation de M. Xavier SOULARD, administrateur de la société, né à Châteauroux (France), le 14 août 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur, décidée par le conseil d'administration en date du 4 novembre 2008, a été ratifiée et il a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Highland Real Estate S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009052579/29/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06512. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Slovalux Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 145.283.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à la date du 18 mars 2009 que Monsieur Khagani Bashirov demeurant au n°6, rue de la Montée, L-3321 Berchem et Madame Jùlia Pastuchová, demeurant à Partizanska 404/27, 03901 Turcianske Teplice, Slovaquie ont été appelés à la fonction d'administrateurs-délégués, qui seront chargés de la gestion journalière de la société et qui pourront engager la société par leur signature individuelle.

Les mandats des deux administrateurs-délégués précités prendront fin lors de l'assemblée annuelle de l'an 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009052642/1051/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2009, réf. LSO-DD04367. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Coditel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.031.000,00.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 112.067.

—
Extrait des délibérations de l'assemblée générale des associés tenue le 18 mars 2009

Le mandat du commissaire aux comptes, KPMG Audit, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009052639/280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2009, réf. LSO-DC07671. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Lexington Capital Holdings Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 157.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 133.792.

—
RECTIFICATIF

Suite à une erreur matérielle, l'extrait déposé le 1^{er} décembre 2008 sous la référence L080175825.05 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés mentionne Vincent Bouffieux comme gérant de la Société. Il résulte en réalité des résolutions de l'associé unique de la Société en date du 10 novembre 2008 que Xavier Borremans, ayant son adresse professionnelle au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 4 novembre 2008 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Xavier Borremans

Gérant

Référence de publication: 2009052605/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06701. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Hatton Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 145.280.

—
EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales du 31 mars 2009 que, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de Parts Sociales
Wecan Investments S.à r.l.	500
Total	500

Luxembourg, le 02 avril 2009.

Marjolene van Oort

Gérant

Référence de publication: 2009052668/724/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04954. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Unleveraged European ABS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 129.030.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2008

En date du 15 décembre 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats d'administrateur de Mr. James Pope, Mr. Jürgen Meisch et Mr. Stephen Zinser jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2009.

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009052623/1024/17.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06378. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Europe Avenue Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 118.842.

—
Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:

32, boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009052584/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07446. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Quodre Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 138.444.

—
Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 17 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2013.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme
QUODRE FINANCE S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009052671/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07276. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Europe Avenue Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 118.841.

—
Le siège social de la Société, a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:

32, boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009052582/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07448. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

BCSP V Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 127.016.

—
EXTRAIT

Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:

19, rue Aldringen

L-1118 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009052588/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07444. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Orion Master Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.576.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 72.752.

—
EXTRAIT

Monsieur Van James STULTS, administrateur de la Société, a changé d'adresse et demeure maintenant Onslow Gardens Flat 271, London SW7 3QD, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion Master Luxembourg S.à r.l.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009052599/267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06454. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Four and Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 117.509.

—
Extraits des résolutions prises lors du conseil d'administration du 17 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2011.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

FOUR AND PARTNERS S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009052677/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07261. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Mittal Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.046.

—
Veuillez noter que le gérant de catégorie A, Monsieur Sanjay SHUKLA, a changé d'adresse et demeure désormais au 437934 Singapour (Singapour), 123, Meyer Road, 17-05 The Makena.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour avis sincère et conforme

Pour Mittal Investments S.à r.l.

Forits Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009052581/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD06916. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

La Pérouse Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 129.385.

Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:

19, rue Aldringen
L-1118 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009052580/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07451. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Sweetair S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 93.443.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 6 mars 2009 que:

- L'assemblée a réélu au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes au 31 décembre 2008, assemblée qui se tiendra en 2009:

Monsieur Jean-Marc ROZAN, demeurant à F-13540 PUYRICARD, Domaine La Bargemone, 8795, route d'Avignon.

Madame Catherine CATTANEO, demeurant Villa petit pont, RN7, 13760 Saint Cannat, France,

Monsieur Antoine FERRETI, demeurant 5, rue Paul Verlaine, 31600 Lherm, France.

- L'assemblée a élu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée qui se prononcera sur les comptes 2008, assemblée qui se tiendra en 2009:

La société à responsabilité limitée KOBU Sàrl, établie et ayant son siège social à L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84077.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009052578/1161/23.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Beteiligungs- und Investment SE, Société Européenne.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 107.059.

Beschluss der Gesellschafterversammlung vom 30. März 2009 die am Sitz der Gesellschaft stattfand

Herr Peter Georg Andreas Prast, wohnhaft in Fürst-Johannes-Str. 14, FL-Vaduz tritt als Verwaltungsratsmitglied zurück.

Herr Philippe Slendzak, geschäftsansässig in 10a, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg wird zum neuen Verwaltungsratsmitglied, bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2013 stattfindet, ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009052593/1682/15.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03322. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Kléber Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 127.015.

Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:

19, rue Aldringen

L-1118 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009052577/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07453. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

I.I.G. International Investments Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 81.971.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 31 décembre 2008 que:

- Les démissions de Madame Giustina MAGISTRETTI et de Monsieur Dario Vittorio CIPRIANI de leurs postes d'administrateurs de la société ont été acceptées;

- Madame Dorota Anna WAWRZYNIAK, née le 22 avril 1970 à Drohiczyn, Pologne, demeurant à PL-05-822 Milanwek, 2, Chopina Street, a été nommée au poste d'administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale de la société;

- Monsieur Krzysztof Marek WYSMYK, né le 14 mars 1965 à Wolborz, Pologne, demeurant à PL-05-806 Nowa Wies, 9b, Polna Street, a été nommé au poste d'administrateur de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale de la société.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009052583/1161/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07276. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Defense Plaza Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 116.363.

Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:

32, boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009052574/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07457. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Le Doublon Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 117.962.

Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:
32, boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009052573/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07460. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Nomura Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 107.078.

EXTRAIT

Monsieur Shigeru Fujinuma a démissionné de sa fonction de membre du conseil d'administration de NOMURA FUNDS (la «Société») avec effet au 18 mars 2009.

Le conseil d'administration de la Société se compose dès lors comme suit, pour une période expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009:

- M. Koichi Sudo, Director and General Manager, NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., 33, me de Gasperich, L-5826 Hesperange;

- M. Takashi Kawazoe, Managing Director, NOMURA ASSET MANAGEMENT Co., LIMITED, 1-12-1, Nihonbashi, Chuo-ku, Tokyo 103-0022 Japan;

- M. Koichi Matsumoto, Managing Director, NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009052669/260/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07160. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Progrowth Lux S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 101.766.

Changement d'adresse de Madame Pia SCHOUGH, gérant de catégorie A:

Kralja Petra Kresimira IV, 39

21300 Makarska

Croatie

Pour extrait conforme

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009052682/50/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07420. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Immobilière Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 77.305.

—
Extraits des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 17 avril 2009

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés, coopte en qualité de nouvel administrateur, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, Claudine BOULAIN, chef comptable, née le 2 juin 1971 à Moyeuve-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon, à L-1150 Luxembourg avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Michaël ZERBIB, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2011.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme
IMMOBILIERE LUX S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009052676/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07265. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Ile de LaD Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 115.703.

—
Le siège social de la Société a été transféré avec effet au 20 avril 2009 à l'adresse suivante:

32, boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2009.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2009052566/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07463. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Grantor Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 133.665.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire, réunie en date du 19 février 2009, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

L'assemblée a nommé comme nouvel administrateur de la société Monsieur Stéphane Sabella, né à Forbach (France) le 05 janvier 1980, de nationalité française, domicilié professionnellement à L-1449 Luxembourg, rue de l'Eau n°18 (Grand-duché de Luxembourg), en remplacement de Monsieur Olivier Dewalque, démissionnaire

Monsieur Stéphane Sabella terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009052520/693/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05224. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Orion Income Master Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 118.883.

—
EXTRAIT

Monsieur Van James STULTS, gérant de la Société, a changé d'adresse et demeure maintenant Onslow Gardens Flat 271, London SW7 3QD, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Orion Income Master Luxembourg S.à r.l.

Signature

Avocat

Référence de publication: 2009052496/267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06453. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Development Capital 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 78.555.

—
Au terme du Conseil d'administration tenu au siège social le 24/03/2009 il a été décidé:

- de transférer, avec effet au 24/03/2009, le siège social de la société de son adresse actuelle du 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg vers le 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Agent Administratif

Signatures

Référence de publication: 2009052556/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06645. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Captherm S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 110.325.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 juin 2008

Il ressort du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue au siège de la société en date du 12 juin 2008, que:

1.

2. Les actionnaires décident de révoquer le commissaire aux comptes Abroad Fiduciaire S.A.R.L. ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 47 Grand Rue, enregistrée au R.C.S. sous le numéro B.107.654

3. Les actionnaires décident de nommer le nouveau commissaire aux comptes Abroad Consulting S.A. ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 47 Grand Rue, enregistrée au R.C.S. sous le numéro B.92.617, en remplacement du commissaire aux comptes révoqué, pour la durée de son mandat restant.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009052569/6951/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03687. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Goodman APP 4, 5 & CdV (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.369.

—
EXTRAITS

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société, Goodman APP Holdings (Lux) Sàrl, en date du 10 avril 2009:

1. Il est mis fin en date du 10 avril 2009 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Robert Wilkinson, né le 27 juin 1972 à Londres (Grande-Bretagne) de résidence professionnelle: Arlington Business Park, GB-RG7 4SA, Reading;

2. Le gérant suivant est nommé en date du 10 avril 2009 et cela pour une durée illimitée:

b) Mr Daniel Peeters, né le 16 avril 1968 à Schoten (Belgique) de résidence personnelle: 163, Looiweg, B-2310 Rijkvorsel, Belgique;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Michael O'Sullivan

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Craig Williamson

Mandataire

Référence de publication: 2009052555/6981/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06282. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Odyssee Investments Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 51.523.

—
Extrait des résolutions du conseil d'administration du 5 décembre 2008

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23 avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

* Madame Ariane VIGNERON, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

* Monsieur Olivier OUDIN, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

* Monsieur Harald CHARBON, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le Conseil d'administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12 rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à LUXEMBOURG (L- 1882).

Certifié sincère et conforme

ODYSSEE INVESTMENTS HOLDING S.A.

O. OUDIN / A. Vigneron

Administrateur / Administrateur Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009052538/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04981. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Goodman APP 1&2 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.447.

EXTRAITS

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société, Goodman APP Holdings (Lux) Sàrl, en date du 10 avril 2009:

1. Il est mis fin en date du 10 avril 2009 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Robert Wilkinson, né le 27 juin 1972 à Londres (Grande-Bretagne) de résidence professionnelle: Arlington Business Park, GB-RG7 4SA, Reading;

2. Le gérant suivant est nommé en date du 10 avril 2009 et cela pour une durée illimitée:

b) Mr Daniel Peeters, né le 16 avril 1968 à Schoten (Belgique) de résidence personnelle: 163, Looiweg, B-2310 Rijkvorsel, Belgique;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Michael O'Sullivan

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Craig Williamson

Mandataire

Référence de publication: 2009052549/6981/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06291. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Goodman APP 3 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.370.

EXTRAITS

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société, Goodman APP Holdings (Lux) Sàrl, en date du 10 avril 2009:

1. Il est mis fin en date du 10 avril 2009 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Robert Wilkinson, né le 27 juin 1972 à Londres (Grande-Bretagne) de résidence professionnelle: Arlington Business Park, GB-RG7 4SA, Reading;

2. Le gérant suivant est nommé en date du 10 avril 2009 et cela pour une durée illimitée:

b) Mr Daniel Peeters, né le 16 avril 1968 à Schoten (Belgique) de résidence personnelle: 163, Looiweg, B-2310 Rijkvorsel, Belgique;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Michael O'Sullivan

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Craig Williamson

Mandataire

Référence de publication: 2009052552/6981/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06292. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Goodman APP Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 105.919.

EXTRAITS

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société, Goodman Property Opportunities (Lux) Sàrl, SICAR en date du 10 avril 2009:

1. Il est mis fin en date du 10 avril 2009 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Robert Wilkinson, né le 27 juin 1972 à Londres (Grande-Bretagne) de résidence professionnelle: Arlington Business Park, GB-RG7 4SA, Reading;

2. Le gérant suivant est nommé en date du 10 avril 2009 et cela pour une durée illimitée:

b) Mr Daniel Peeters, né le 16 avril 1968 à Schoten (Belgique) de résidence personnelle: 163, Looiweg, B-2310 Rijkvorsel, Belgique;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Michael O'Sullivan

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Craig Williamson

Mandataire

Référence de publication: 2009052559/6981/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06287. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Goodman Business Parks (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 67.064.

EXTRAITS

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société, Goodman Property Opportunities (Lux) Sàrl, SICAR en date du 10 avril 2009:

1. Il est mis fin en date du 10 avril 2009 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Robert Wilkinson, né le 27 juin 1972 à Londres (Grande-Bretagne) de résidence professionnelle: Arlington Business Park, GB-RG7 4SA, Reading;

2. Le gérant suivant est nommé en date du 10 avril 2009 et cela pour une durée illimitée:

b) Mr Daniel Peeters, né le 16 avril 1968 à Schoten (Belgique) de résidence personnelle: 163, Looiweg, B-2310 Rijkvorsel, Belgique;

- Le conseil de Gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Michael O'Sullivan

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Craig Williamson

Mandataire

Référence de publication: 2009052561/6981/27.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06299. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Sedianad S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 106.575.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 1^{er} février 2007

Il ressort du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue au siège de la société en date du 1^{er} février 2007, que:

1. La SARL BECKER + CAHEN & Associés ayant son siège social à L-1537, 3 rue des Foyers, enregistrée sous le numéro du RCS n° 68.836 est révoqué en qualité de Commissaire aux Comptes.

2. La S.A. ABROAD CONSULTING dont le siège social est situé à L-1661 Luxembourg, 47 Grand Rue, enregistré sous le numéro du RCS n° 92.617 en remplacement du Commissaire aux Comptes révoqué, pour la durée de son mandat restant.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009052568/6951/20.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2009, réf. LSO-DD05439. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

International Fund Services & Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 79.581.

Hiermit möchte ich Ihnen mitteilen, dass ich mit Wirkung zum 22.09.2008 von meinem Amt als Verwaltungsratsmitglied der International Fund Services & Asset Management, eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B mit der Nummer 79581, zurücktrete.

Rainer Helms

Référence de publication: 2009052575/2427/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2009, réf. LSO-DD03814. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.

Global Solar Fund, S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 137.053.

*Extrait des décisions prises en Assemblée Générale
Annuelle des Actionnaires de la Société tenue le 1^{er} avril 2009*

Il a été décidé comme suit:

- de renouveler le mandat du Réviseur d'entreprise pour une terme expirant à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2010.

Le Réviseur d'entreprise de la Société est:

- ERNST & YOUNG S.A.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Administration Centrale

Signatures

Référence de publication: 2009052607/1418/21.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2009, réf. LSO-DD03362. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090060739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2009.